

<http://pierre-alainmillet.fr/Des-Velovs-en-premiere-couronne>



Conseil de métropole du 27 avril 2018

Des Velovs en première couronne ? Enfin ou pas encore ?

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : vendredi 27 avril 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Notre collègue Vesco vient de dénoncer les comportements économiques sauvages autour de l'économie collaborative et des divers projets de vélos en libre service. Il devrait aller au bout de sa découverte des méfaits de la concurrence libre et non faussée et de l'échec de toutes les tentatives de régulation comme dans le domaine de la finance... Pour notre part, nous restons convaincus que le service public est la meilleure réponse...

Avec cette délibération, nous précisons les modalités de location des Velov et des locations de longue durée du contrat de mise à disposition de mobiliers urbains supports d'information et prestations de services de mobilité avec la société JC Decaux.

Nous ne reviendrons pas sur les échanges lors des délibérations autorisant ce contrat et du lien ainsi fait entre la publicité permise par le mobilier urbain et le financement d'un service public de mise à disposition de vélo, nous sommes sur le fonds opposé au financement par la publicité, que ce soit des réseaux internet ou de services publics pour une raison fondamentale bien connu dans le domaine du numérique, *"si c'est gratuit, c'est toi le produit !"*, mais nous ne sommes pas non plus des irréalistes et comme on dit en chinois de la réforme, *"peu importe que le chat soit noir ou blanc, tant qu'il attrape des souris"*, citation que le président Macron imputait par erreur à Mao, mais qui est de Deng... Mais de fait, le service vélo n'est pas gratuit et ce marché permet des conditions économiques de location qui sont attractives.

Reste donc qu'on nous demande notre avis sur les conditions de location, que nous voterons, mais en regrettant qu'on ne nous demande pas notre avis sur les localisations de stations, et notamment sur les implantations en première couronne. C'est un sujet qui fait l'objet de nombreuses rumeurs, sachant que les communes susceptibles d'être concernées par des aménagements de voirie nécessaire n'ont à ce jour aucune information sur ce qui est prévu.

Pierre Hémon m'assurait en début de semaine qu'il y aurait bien 40 stations sur les 100 nouvelles en première couronne, ce que Gérard Claisse avait refusé de confirmer en séance il y a peu, pourquoi un tel manque de transparence ? Pourquoi ne pas donner à voir l'état des discussions ? Pourquoi ne pas solliciter l'avis de notre conseil sur cette répartition des stations

Décidément, la gouvernance politique de cette métropole reste un mystère opaque.

Pour l'instant, nous espérons que Pierre Hémon était suffisamment informé pour que son assurance se vérifie.